



## COVOITUR'INFO n° 24

### CHALLENGE MOBILITÉ : DES ÉQUIPES QUI SE SONT MOBILISÉES LE 7 JUIN



Le 07 juin, de nombreux établissements se sont mobilisés pour participer au défi "Au travail, j'y vais autrement". Au total, ce sont 62 entreprises qui ont relevé ce challenge sur le territoire du relais de Covoiturage Auvergne.

Un grand bravo à tous les collaborateurs des différentes structures qui ont relevé ce défi et se sont montrés exemplaires.

L'équipe de Covoiturage Auvergne, relais sur le territoire auvergnat, a également participé à ce challenge sous diverses formes : déplacements en vélo, animations dans les entreprises, sessions photos, le tout dans la joie et bonne humeur !



### CHALLENGE MOBILITÉ : LES CÉRÉMONIES DE REMISE DES PRIX

#### Cérémonie locale

Afin de célébrer et de remercier tous les participants de ce challenge sur le territoire auvergnat, une cérémonie locale a été organisée le 25 juin à Clermont-Ferrand, dans les locaux de la Banque Populaire. A cette occasion, les lauréats suivants ont été récompensés :

- Catégorie « Métropoles » : Banque Populaire Auvergne Rhône-Alpes, Directions Interdépartementales des Routes Massif Central, Atos Clermont-Ferrand.
- Catégorie « Villes Moyennes » : Direction Départementale de l'Allier, Association Diocésaine de Moulins, LEE Conseil Sormea.
- Catégorie « Petites villes et territoires ruraux » : Ecole primaire de Manglieu, Antenne Cantal du SMPNRVA, Mairie de Vernines.
- Coups de cœur : Ansaldo STS, l'école d'Aydat.

[En savoir plus](#)



## RETOUR SUR LA SEMAINE EUROPÉENNE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



Du 30 mai au 05 juin 2018 avait lieu la semaine Européenne du Développement Durable. Une semaine bien ancrée sur les territoires, qui vise à sensibiliser, faire connaître les pratiques durables, et mettre en place divers engagements responsables. Pour répondre à ce dynamisme annuel, Covoiturage Auvergne a choisi de s'inscrire dans la démarche en multipliant les actions.

[En savoir plus](#)

## AIRE DE COVOITURAGE DE LEMPDES

Fin 2017, le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme a labellisé une nouvelle aire de covoiturage à Lempdes. Cette aire, située rue de la Grassette, à l'entrée de la ville, comprend 12 à 15 places de parking. Un lieu de rendez-vous facile d'accès et éclairé pour organiser un covoiturage dans de bonnes conditions.



## FIT : PRÉPARATION D'UN BAPTÊME DE COVOITURAGE

La structure FIT, Formation Insertion Travail, va co-organiser avec Covoiturage Auvergne un baptême de covoiturage pour ses bénéficiaires en insertion de travail. Ce baptême, qui se déroulera au mois de septembre, a pour objectif de lever les freins au covoiturage et proposer des solutions en termes de mobilité. L'idée est simple : contrer les appréhensions du covoiturage et les peurs de l'inconnu en essayant une première fois de covoiturer. Les personnes concernées par ce baptême devront effectuer la démarche de s'inscrire sur le site [www.covoiturageauvergne.net](http://www.covoiturageauvergne.net) et de prendre contact avec les conducteurs pour effectuer un trajet professionnel. Dans le cadre de cette activité, les conducteurs qui proposeront leurs trajets seront des bénévoles.

## LE SMTC DÉVELOPPE L'AUTOPARTAGE ENTRE PARTICULIERS

Qu'est-ce que l'autopartage entre particuliers ?

C'est la mise en commun d'un véhicule par des amis, des voisins ou des proches. Le véhicule appartient généralement à l'un d'entre eux mais il peut aussi être possédé en commun. Chacun l'utilise en fonction de ses besoins. L'autopartage se distingue du covoiturage. Dans le cas de l'autopartage, le véhicule est utilisé pour des trajets différents à des moments différents. Dans le cas du covoiturage, les personnes effectuent ensemble le même trajet.

Sur le territoire du SMTC, environ 500 personnes de profils très divers font de l'autopartage entre particuliers.

[En savoir plus](#)

